

UNION MONDIALE DES PROFESSIONS LIBERALES
UNION MUNDIAL DE LAS PROFESIONES LIBERALES
WORLD UNION OF PROFESSIONS
WELTUNION DER FREIEN BERUFE

**MANIFESTATION DE L'UNION MONDIALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES (UMPL)
DEVANT L'86^{ème} CONFÉRENCE ANNUELLE DU BUREAU INTERNATIONAL DU
TRAVAIL (BIT)**

GENÈVE – le 11 JUIN 1998

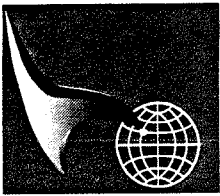
Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Président de la Session Plénière,
Messieurs les Délégués,

Dès sa fondation, le Bureau International du Travail est fondé sur un système tripartite de participation et décision. Des gouvernements, des employeurs et des employés ont occupé, et occupent encore, leurs espaces de manifestation et de pouvoir, en influant sur les décisions prises par cet organisme international, qui se reflètent dans les nombreuses conventions adoptées par la plupart des pays, à partir des discussions établies dans ce plénum.

Pendant quelques décennies ce système a satisfait les intérêts des entrepreneurs et des travailleurs, aussi qu'à ceux des pays constituant cet organisme international, quoique certains pays n'aient pas encore adhéré aux conventions les plus importantes dans le domaine de la liberté syndicale et des droits des travailleurs.

Mais à cette décennie de 90, les transformations technologiques, économiques et sociaux sont en train de changer la face de la Planète. De nouvelles professions surgissent comme un coup de magie, pendant que d'autres, plus traditionnelles, disparaissent. Par exemple: à quoi servirait aujourd'hui une convention dans le but de défendre les droits des gardes frontalières à l'Europe?

Il faut que le Bureau International du Travail étudie, analyse et modifie sa forme de représentation. Tandis qu'il y a des pays membres permanents au Conseil



UNION MONDIALE DES PROFESSIONS LIBERALES
UNION MUNDIAL DE LAS PROFESIONES LIBERALES
WORLD UNION OF PROFESSIONS
WELTUNION DER FREIEN BERUFE

d'Administration du BIT en raison de leur capacité industrielle et économique, c'est naturel et logique que la représentation des entrepreneurs et des travailleurs soit aussi en raison de leur participation à l'économie et au travail au niveau mondial.

Actuellement, la plupart (entre 50 et 60%) des postes de travail du secteur tertiaire ou de services sont présentes en presque tous les pays du monde. La croissance des travailleurs intellectuels, des techniciens et des professionnels libéraux fait surgir un secteur quaternaire dans l'économie : celui des travailleurs de la « connaissance ».

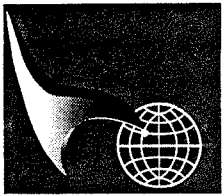
La grande quantité de ces travailleurs de la « connaissance » et l'utilisation des machines intelligentes arrivent dans un rythme plus rapide que la capacité de la plupart de l'humanité pour s'adapter aux nouvelles situations en résultantes.

De cette façon, les technologies qui apportent, ou devraient apporter, du bien-être à l'humanité contribuent à lancer des gens à la réalité sévère du travail informel ou en conditions précaires, ou même au chômage.

L'Union Mondiale des Professions Libérales réunit les organisations nationales représentant les professionnels, dont la dénomination peut varier selon le pays et la langue : Union, Confédération, Association, Conseil, Groupement, Conférence, Secrétariat, etc. Tout cela a, quand même, une nature de défense des intérêts des professions et des professionnels y assemblés, c'est-à-dire, la même nature syndicale de représentation des travailleurs au Conseil d'Administration du BIT.

Nous reconnaissons l'importance de ce qu'on connaît comme le « Code International du Travail », représenté par, à peu près, deux cents conventions internationales et des recommandations du BIT, aussi que l'assistance technique, les études, la formation de personnel et les recherches développées par cet organisme. Mais nous voulons aller plus loin. Nous voulons l'adaptation du BIT aux nouveaux paramètres de distribution des secteurs de l'économie mondiale, aux défis de la globalisation et à la fin des barrières frontalières. Nous voulons aussi la reconnaissance de la force de travail que les professionnels libéraux représentent.

Cette nouvelle ordre mondiale a produit la transformation du TGCT (Traité Général de Commerce et Tarifs) en OMC (Organisation Mondiale du Commerce). Même



UNION MONDIALE DES PROFESSIONS LIBERALES
UNION MUNDIAL DE LAS PROFESIONES LIBERALES
WORLD UNION OF PROFESSIONS
WELTUNION DER FREIEN BERUFE

l'ONU (Organisation des Nations Unies) discute quelques changements dans sa structure. Alors, pourquoi le BIT n'en peut pas faire aussi?

Dans ce monde mû de plus en plus par de nouvelles technologies, les entrepreneurs ne seraient plus séduits par une main-d'oeuvre non qualifiée. Il n'y aura de lois, de règles ou de syndicats qui puissent assurer l'emploi à ceux qui ne sont pas capables d'apprendre continuellement et de suivre cette évolution. Au début du siècle prochain, au plus 20% de la force de travail des pays développés seront formés par ce type de travailleurs.

Ces faits changeront complètement le domaine du travail et l'expectative quant au professionnel que l'occupera.

Réfléchir au futur nous oblige à recycler les conceptions utilisées jusqu'ici pour expliquer le marché de travail. Si ce siècle déclare la mort de l'emploi, cela ne va pas atteindre le travail, car il y aura encore beaucoup de choses à faire. Ça sera l'ère du professionnel polyvalent.

Le BIT se préoccupe du futur, ce qui certainement mènera son Conseil d'Administration à analyser ces changements. L'UMPL aimerait contribuer au perfectionnement de l'institution qui nous accueille aujourd'hui.

Les professionnels libéraux, les autres professionnels et les techniciens du monde entier joueront un rôle fondamental le siècle prochain ; et ce n'est plus possible d'imaginer un nouveau BIT sans notre participation.

LUIS EDUARDO GAUTÉRIO GALLO
Président de l'Union Mondiale des Professions Libérales